




LE DENIER DE L'ÉGLISE : UN SOUTIEN MATERIEL ET CONCRET AUX PRÊTRES


Le DENIER est une des ressources principales de l'ÉGLISE, lui permettant d'assurer :


La RÉMUNÉRATION des PRÊTRES


 La formation des séminaristes

 Le complément de retraite des prêtres âgés

 L'Église vit aujourd'hui uniquement grâce aux DONS des fidèles. Derrière cette réalité, des PRÊTRES DONNENT LEUR VIE et comptent sur notre soutien pour poursuivre leur mission. Comme toute œuvre humaine, cela nécessite aussi des moyens matériels.

 Le DENIER a une place particulière : il ne s'agit pas d'un don ordinaire, mais d'une démarche d'appartenance et de fidélité à l'Église. Il permet d'assurer une JUSTE RÉMUNÉRATION aux PRÊTRES qui ont pour mission d'annoncer l'Évangile et de faire vivre nos communautés paroissiales. C'est une contribution libre, sans montant imposé, que chacun est invité à ajuster en conscience selon ses possibilités.

 Quels que soient nos liens avec l'Église, en tant que baptisés, **nous sommes invités à la soutenir, en participant chaque année à la collecte du Denier.**

 Donner au denier, c'est SOUTENIR NOS PRÊTRES qui ont donné leur vie pour annoncer l'Évangile.

Comment donner ?

- **Par chèque** libellé à l'ordre de l'Association diocésaine de Belley Ars (à remettre sous enveloppe à l'accueil de la cure)
- **Don en ligne** : <https://don.belley-ars.fr/>
- **Sur votre appli OClocher** via l'onglet « FAIRE UN DON » dans le menu en haut à gauche de la page d'accueil 